

Agriculteur en situation de handicap : vers une adaptation réussie du travail

S'équiper et déléguer pour créer des conditions de travail adaptées à la situation de handicap



Handicap

Equipement

Confort de travail

Bénéfice de la solution

- "J'optimise mon espace de travail pour mon confort en l'adaptant à ma situation de handicap"

EARL DEMOUSSEAU

Installation en 2012, en élevage bovin viande - 290 bovins



Aurélien Demousseau est un agriculteur en situation de handicap à la suite d'une greffe de rein. Il a repris seul l'exploitation familiale. Délégation du travail à des entreprises et nouveaux équipements lui ont permis d'améliorer son confort de travail.



À la suite de ma greffe de rein, j'ai adapté mon exploitation pour améliorer mon confort de travail.

Pour optimiser mon temps de travail et rendre moins pénibles certaines tâches, j'ai installé un système de pesée sur la fourche de mon tracteur. Avant cela j'utilisais un godet mélangeur, ce mode de fonctionnement me prenait beaucoup de temps et d'énergie. Désormais, tout se fait de ma cabine de tracteur à l'aide d'une télécommande. Avec ces aménagements, globalement, aujourd'hui je n'ai pas de difficulté particulière dans le travail quotidien sur la ferme. Pour certaines tâches complexes en particulier des travaux qui demandent d'être plusieurs personnes, je peux compter sur mon père et mes voisins. Pour des travaux plus lourds comme les clôtures, j'ai délégué ces tâches à des entreprises extérieures. En m'équipant et en déléguant, j'ai pu trouver un rythme adapté à mon exploitation et à ma santé.

Cependant, le risque de rejet de la greffe est possible, et si à l'avenir mes problèmes de santé réapparaissent cela serait un vrai blocage je n'aurais pas le choix que de baisser le nombre de bovins ou de cesser totalement mon activité. C'est la raison pour laquelle, je souhaiterais prendre un salarié agricole. Je n'ai pas encore pris la décision de le faire, ce n'est pas si simple. Il faut avoir pleinement confiance en cette personne, savoir se répartir le travail et manager le salarié. Pour le moment, je préfère sous-traiter les travaux à des entreprises.

Optimiser le confort de travail pour les agriculteurs en situation de handicap



Avantages

- Gain de temps et d'énergie
- Mise à disposition de matériels et de services
- Suivi continu tout au long de son parcours par la MSA
- Aides allouées à l'aménagement du poste de travail



Limites

- Faire confiance lors de la délégation du travail
- Procédure longue qui entraîne un versement tardif des aides allouées à l'achat de matériel adapté au handicap

A noter

- **Difficulté de mise en œuvre**
Facile / Complexe / Très complexe
- **Temps de mise en œuvre**
Immédiat / **Sur la campagne** / Plus d'un an
- **Coût d'investissement et de fonctionnement**
< 5 000 € / **De 5 000 à 20 000 €** / > 20 000 €

Conditions de réussite

- Contacter la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) pour être reconnu comme travailleur en situation de handicap.
- Contacter la MSA qui verse des aides pour l'acquisition du matériel mais aussi faire appel à des entreprises externes pour réaliser d'autres tâches.
- Contacter Cap emploi et la MSA pour faire une analyse du poste de travail et évaluer les besoins du travailleur en situation de handicap

Contact

Laurent BECHADE - 06 99 92 31 15 - laurent.bechade@haute-vienne.chambagri.fr

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*